

L'accueil et les soins sont dispensés par une équipe pluridisciplinaire composée de :

- **médecins pédopsychiatres**
- **secrétaires médicales**
- **cadre de santé**
- **assistante sociale**
- **psychologues**
- **orthophoniste**
- **psychomotricienne**
- **infirmières**
- **éducatrices spécialisées**

**Nouveau à Yvetot**  
**Antenne MDA**  
(Maison Des Ados)

**Dans les locaux de la MJC**  
(Maison de la Jeunesse et de la Culture)

**9 avenue de Verdun**  
**76190 YVETOT**

**☎ : 02.32.10.97.30**

## **Centre Médico-Psychologique (CMP) Enfants et Adolescents YVETOT**

1 bis rue HAEMERS  
76190 YVETOT

Horaires d'ouverture du  
secrétariat :  
De 9h00 à 17h00 du lundi au  
vendredi

☎ : 02.32.70.47.80



Pôle Enfants et Adolescents

# **Centre Médico- Psychologique pour Enfants et Adolescents Yvetot**



4, rue Paul Eluard  
BP 45  
76301 Sotteville les Rouen Cedex  
Tél - [www.ch-lerouvray.fr](http://www.ch-lerouvray.fr)  
Métropole Rouen Normandie

Centre Hospitalier du Rouvray - CMP Yvetot PEA  
Notre réf. : B/DDS/66/C

**Le Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents a pour objectif :**

**Accueillir,  
prévenir,  
soigner,  
écouter la souffrance  
et orienter.**

Les consultations s'effectuent sur rendez-vous, à la demande des parents, de leur propre initiative ou sur les conseils d'un médecin, de l'école, des services médico-sociaux...

L'enfant, accompagné de ses parents, est reçu par un médecin pédopsychiatre, un psychologue ou un binôme de professionnels lors des premiers rendez-vous. Il peut aider les parents à faire le point sur une situation difficile sans pour autant les engager sur une prise en charge à long terme.

Suite aux entretiens et si nécessaire, le médecin déterminera avec l'équipe soignante et en accord avec les pa-

rents les soins adaptés à l'enfant ou l'adolescent.

L'assistante sociale, en collaboration avec l'équipe, assure le lien avec les intervenants extérieurs au CMP.

Son financement est assuré par l'Assurance Maladie. Les familles peuvent y accéder sans formalité administrative ni paiement.

Ainsi le centre médico-psychologique peut proposer aux enfants et adolescents (0 à 18 ans):

- des prises en charge en individuel, des consultations médicales, des suivis psychologiques, orthophoniques, en psychomotricité, avec l'assistante sociale
- des prises en charge en groupes de soins en Centre d'Accueil Thérapeutique Ambulatoire (CATTP).
- des prises en charge familiales.

**Le dispositif de prévention et de soins PÉRINATALITÉ – PETITE ENFANCE :**

Il fédère des professionnels du CMP et du CATTP formés spécifiquement, qui s'engagent à recevoir le plus rapidement possible les enfants de 0 à 5 ans dont les parents ont demandé une aide.

- Petits groupes pour des enfants de 3 à 5 ans (retard de développement, troubles du comportement, troubles psychopathologiques, troubles du spectre autistique).
- Consultations de très jeunes enfants (0 à 5 ans) avec leur(s) parent(s).
- Visites à domicile de nourrissons et de leurs familles (dans le cadre de l'observation du nourrisson) en situation de difficultés dans les premiers liens.